



Circuit à la découverte de la SLOVENIE

8 jours/ 7 nuits

Départ le : 22 JUIN Retour : le 29 JUIN 2023

Sous réserve de la confirmation de la compagnie aérienne

BULLETIN D'INSCRIPTION

NOM : Prénom :
Nom de jeune fille Date de naissance :
Adresse
personnelle :
N° de Portable : N° d'adhérent ATSCAF :
Adresse Mail : *(perso si possible)*.....
Pièces à fournir à l'inscription : copie CNI ou du passeport *(en cours de validité)* –

PRIX du VOYAGE : 1770 € calculé sur une base de 30 participants en chambre double avec les prestations selon programme

Choix hébergement : Single (360€ en sus) - Twin (2 lits) - Double 2 personnes
(rayer les options non retenues)

► Intéressé par service de navette aéroport A/R demandé : OUI NON

► **1^{er} acompte à verser à l'inscription : 300€** chèque n° à l'ordre de l'ATSCAF Côte d'Opale –

► **2^{ème} acompte : 500€** en chambre double et **600€** en single.
à régler avant **le 15 mars 2023** –

► Pas de paiement carte premier pour ce voyage

► **Solde à régler avant le 10 mai 2023**

Je soussigné(e) **Nom prénom** certifie avoir pris connaissance des conditions générales concernant ce voyage **précisées au verso** ainsi que les conditions d'annulation, de garanties des assurances souscrites. Un exemplaire est remis au signataire de ce contrat.

Le (date)

Signature représentant ATSCAF

Le (date)

Signature du client (lu et approuvé)

CONDITIONS GENERALES VOYAGES ATSCAF COTE D'OPALE

N°d'immatriculation ATOUT FRANCE IM075120041

1- CONDITIONS GENERALES

L'inscription pour tout voyage ou séjour organisé par l'ATSCAF ou par l'intermédiaire d'une agence voyageur, implique l'acceptation des conditions générales régissant les rapports entre les agences de voyages et leur clientèle, en application des lois du 22 juillet 2009 et du 24 mars 2012 (art.R211.3 à R211.11) du Code du Tourisme.

2- CONDITIONS PARTICULIERES

a] Etre membre de l'association à jour de la cotisation de l'année en cours, à l'inscription et à la date du voyage. Cette condition s'applique à tout participant âgé de plus de 16 ans au jour du départ.

b] Les autres conditions particulières à chaque voyage ou séjour sont disponibles sur les programmes détaillés de chaque circuit, ils précisent notamment le contenu, les prix, les conditions d'annulation ainsi que les formalités administratives et sanitaires nécessaires à l'exécution du voyage.

3- VOYAGES ORGANISES PAR L'ATSCAF

a] Prix

Les prix sont forfaitaires et prévus par personne, en chambre double. Ils comprennent toutes les prestations détaillées au programme. Ils sont fixés en fonction du cours des changes et des coûts des transports aériens ou terrestres, à la date de parution du programme et en fonction d'un nombre précis de participants. Ils sont donc susceptibles d'être modifiés en cas de fluctuations importantes et, dans ce cas, les participants en sont avisés au moins 1 mois avant le départ.

b] Logement

Il est prévu en chambres à 2 lits. Un supplément est perçu pour le logement en chambre individuelle, dans la mesure des disponibilités des hôtels. Une personne seule peut demander à partager une chambre à 2 lits, à condition qu'un autre participant demande le même avantage. Dans le cas contraire, le supplément pour chambre particulière sera facturé.

c] Déroulement du programme

Le circuit détaillé est établi en fonction de données techniques (jour et horaires des transports aériens) et des réservations effectuées (hôtels, prestataires de services) préalablement à la parution du programme.

Ces éléments peuvent être modifiés après la parution du programme. En cas de modifications importantes, l'ATSCAF se réserve la possibilité de changer l'itinéraire, l'ordre des visites, des étapes ou des hôtels. Si ces changements sont connus avant le départ, les participants en sont avisés immédiatement. S'ils sont imposés durant le voyage, la décision sera prise par le responsable du groupe dans le seul intérêt des participants ou de leur sécurité.

IMPORTANT : l'ATSCAF agit seulement en qualité de mandataire des voyageurs auprès des Compagnies de transport. Elle ne peut être rendue responsable en cas de force majeure, notamment de retards, modifications de parcours, pannes, grèves, accidents, etc.

De même un accident de personne survenu au cours d'un voyage ne saurait engager sa responsabilité.

Les bagages, vêtements, sacs etc. restent sous la responsabilité de chaque participant pendant toute la durée du voyage ou du séjour. L'association ne pourra accepter aucune réclamation au sujet de leur vol, perte, détérioration.

4 - CONDITIONS D'ANNULATION DES

VOYAGES (toute annulation doit être signalée par courrier ou courriel)

Par l'association : en cas d'insuffisance de participants et s'il n'est pas possible de maintenir le voyage, ces derniers seront avisés au plus tard 120 jours avant le départ et remboursés intégralement des sommes déjà versées, sans autres indemnités. Il en est de même si le circuit doit être annulé pour des raisons de sécurité.

Par les participants :

- dès la signature du bulletin d'inscription : 120 € (frais dossier)

- de 90 jours à 31 jours du départ : 30 % du montant total du forfait

- de 30 à 21 jours du départ : 50 % du montant total du forfait

- de 20 à 10 jours : 75 % du montant total du forfait

- de 9 jours au jour du départ : 100 % du montant total du forfait

5 – ASSURANCE

Tous les voyages ATSCAF incluent une assurance assistance/rapatriement dont le contrat résumant les garanties est joint individuellement à chaque carnet de voyage (remis avant votre départ à l'aéroport).

6 – Toute modification d'orthographe de nom, de changement de nom ou de cession de contrat entraînera une pénalité d'un montant de 150€ si elle intervient moins de 45 jours avant le départ du voyage.

7 – Le montant des taxes aériennes et éventuelles surcharges carburant pourra être réajusté jusqu'à l'émission des billets.

8 – Les horaires de vols sont donnés à titre indicatif dans le descriptif du voyage. Ils sont confirmés lors de l'envoi de la convocation aéroport. Aucun dédommagement ne sera effectué par l'ATSCAF si les éventuels préacheminements ont été achetés avant l'envoi de la convocation aéroport.

9-Règles sanitaires

Aucune restriction liée à la Covid-19 à l'entrée en Slovaquie. Si la situation sanitaire et les modalités d'entrée sur le territoire slovaque venaient à évoluer vous seriez immédiatement avertis.

ATSCAF COTE D'OPALE

Centre des Finances Publiques

14 rue Descartes 62107 CALAIS Cedex (06 35 47 45 37 ou 03 21 46 25 77)

26 rue d'Aumont 62200 BOULOGNE-SUR-MER Cedex (06 35 47 45 37 ou 03 21 99 21 87)

Mail : cotedopaleatscaf@gmail.com